

EDITO

Chères luxoises, chers luxois,

Depuis le 11 mai, nous sommes sortis de la phase de confinement et le département de la Drôme est classé vert. Je tiens à vous remercier pour le civisme et la responsabilité dont vous avez fait preuve durant cette période. Le résultat est probant et nous avons été jusqu'ici peu touchés par cette pandémie.

Nos efforts doivent se poursuivre car nous devons apprendre à vivre avec le virus. Le maintien des gestes barrières demeure la principale méthode pour se protéger et protéger celles et ceux qui nous entourent.

Durant cette première phase, la Mairie s'est efforcée de prendre toutes les mesures visant à protéger la population. Une chaîne de solidarité s'est structurée dès le début du confinement pour répondre aux besoins des plus démunis et des plus fragiles. Un immense remerciement à l'élan de solidarité et à la mobilisation de nombreux bénévoles. Désormais, nous travaillons à conjuguer le maintien d'une protection sanitaire la plus efficace pour chacun tout en permettant la reprise progressive des activités sociales, économiques et humaines. Tout cela n'a été et n'est aujourd'hui possible que par l'implication exemplaire de l'ensemble des services municipaux dont je veux saluer l'engagement durant cette période.

La quasi-totalité des commerces et des services ont réouvert. Je ne saurais que trop vous conseiller de privilégier une consommation locale pour participer à la relance économique de notre territoire.

Le Conseil municipal, issu de vos suffrages, va pouvoir être installé d'ici le 28 mai. Cela permettra de structurer le Conseil municipal, de voter le budget et d'engager les programmes pour lesquels vous nous avez majoritairement accordé votre confiance. C'est un facteur important dans la relance économique de notre territoire et nous comptons l'activer fortement.

Pour autant, nous n'avons pas attendu cette échéance pour travailler et de nombreuses décisions ont été prises pour gérer à la fois l'urgence de la crise sanitaire et construire une politique d'accompagnement et de relance pour demain. J'espère vivement que les cafés et les restaurants pourront rouvrir dès le 2 juin et que nous serons en mesure d'organiser, dans les conditions qui nous seront imposées, une saison estivale si capitale pour nous. C'est le comportement de chacun d'entre nous qui sera la clé du maintien d'une situation sanitaire stabilisée. Je compte sur vous !

Vous trouverez dans ce document toutes les informations utiles à cette nouvelle phase du déconfinement progressif. Je vous invite à vous rendre régulièrement sur le site de la Mairie où sont mises à jour quotidiennement les informations qui évoluent.

Je vous souhaite à toutes et tous de prendre soin de vous et de votre entourage et de cultiver un optimisme raisonnable pour la construction de notre vie d'après.

Bien à vous
Le Maire
Sébastien BERNARD



Nous vous distribuons, avec cette lettre, un masque individuel en tissu par membre de votre foyer.

Ils sont lavables et réutilisables au moins 30 fois. Vous devez les faire bouillir pendant 15 minutes ou les passer en machine à 60° C entre chaque utilisation.

Une fois en place,
Ne touchez plus votre masque



Ne portez pas votre masque
au dessus du menton



Ne portez pas votre masque
en dessous du nez



Ne baissez pas votre masque
sur le bas du visage



Remontez votre masque
jusqu'en haut du nez.
Serrez bien votre masque pour éviter
qu'il soit lâche sur les côtés.



DECONFINEMENT

Réouverture progressive des services et des activités au public

Les services publics

La Poste

Jusqu'au 23 mai, un guichetier et un agent de régulation vous accueillent les lundi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 13h à 15h pour les :

- > opérations bancaires (prioritairement aux usagers ne disposant pas d'autres moyens de retrait),
- > opérations liées aux courriers / colis.

Préparez vos affranchissements sur www.laposte.fr.

À compter du 25 mai, votre bureau vous accueille les lundi et samedi de 9h à 12h et les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30 (2 guichets + 1 agent de régulation).

La Poste distribue votre courrier du mardi au vendredi.

La presse quotidienne du lundi au samedi.

Renseignements au 36 31 (La Poste)

Renseignements au 04 75 28 28 47 (La Banque Postale).

Le centre Médico-Social

Le centre vous accueille uniquement sur rendez-vous les lundi et mercredi. Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 04 75 28 12 18.

Hôpital local et EPHAD

Visites sur rendez-vous en contactant «Vie Sociale» au 04 75 28 03 44.

L'Office de tourisme

Réouverture programmée pour le 25 mai. 04 75 28 04 59.

Déchetterie

Accueil sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 12h (3 personnes maximum sur site à la fois). Pour plus d'informations : <http://www.cc-bdp.fr/re-ouverture-des-decheteries-intercommunales/>

Le Service Public d'Assainissement non collectif

Permanence téléphonique le jeudi matin au 04 75 26 34 37. Reprise des contrôles des installations.

Les transports publics

Reprise de la ligne Vaison - Nyons - Buis - Lachau (autocar le petit Nice). Renseignements au : 04 75 26 35 58 | 0 810 26 26 07 ou sur : https://www.auvergnerhonealpes.fr/uploads/TransportInterurbain/c7/83_973_DROME-FICHE-LIGNE-39_V2.pdf

Intervalle est ouvert au public sans interruption et vous propose une permanence juridique uniquement sur rendez-vous. Les cours d'informatique ont repris le 18 mai. Renseignements au 04 75 28 16 64.

Les permanences de la **CPAM** sont suspendues. Pour plus d'informations, les assurés peuvent appeler au 3646.

Le lieu d'accueil de la **Communauté de communes** est fermé mais les équipes restent joignables par téléphone :

- > SOLIHA Drôme au 04 75 79 04 01
- > CEDER au 04 75 26 22 53
- > Initiative Seuil de Provence : 04 90 30 97 15
- > ANCRE sur rendez-vous au 04 75 26 34 37.

La chambre d'Agriculture, la CCI et la Chambre des métiers n'assurent plus de permanences.

La **Mission Locale** à Buis est fermée.

La **Mission Locale - Communauté de communes - Nyons** (public + de 25 ans, RSA...) et PIJ (public - de 25 ans) uniquement sur rendez-vous téléphonique au : 04 75 26 17 03. À partir du 18 mai 2020 : rendez-vous physique à Nyons, pour les urgences uniquement, tout public (+ de 25 ans et - de 25 ans).

CAF : lieu d'accueil CMS Nyons ; pas de reprise des rendez-vous jusqu'à fin juin. Uniquement sur rendez-vous téléphonique au : 0810 25 26 10. Les points d'accueil numériques (uniquement pour guider les personnes sur internet si allocataires) : Carrefour des habitants Nyonsais sur rendez-vous (+ écrivain public) / ASOST Nyons au 04 75 26 47 31.

Centre des Impôts de Nyons fermé au public. Permanence téléphonique 04 75 26 20 11. Pour la déclaration des revenus : Plus de permanence sur Buis. Déclaration papier jusqu'au 12/06/2020 : internet jusqu'au 08/06/2020.

Trésorerie Buis : rendez-vous téléphonique uniquement : 04 75 28 01 82.

Les restos du coeur

Le mardi de 13h30 à 18h tous les 15 jours.

Croix Rouge : Vesti boutique : fermé. Bon alimentaire : sur rendez-vous.



Lavez-vous
fréquemment
les mains



Utilisez un
mouchoir à usage
unique et jetez-le
dans une poubelle



Toussez ou
éternuez
dans votre coude



Respectez une
distance d'1 mètre
face
à une personne



Saluez vous
sans contacts



Si vous êtes
malade, portez un
masque
chirurgical

En cas d'apparition de symptômes, ne vous déplacez pas, contacter votre médecin traitant

Les services municipaux

La Mairie

Horaires ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

Pour minimiser la propagation du virus, nous vous incitions à nous téléphoner pour prendre un rendez-vous au : 04 75 28 07 34 (CCAS, urbanisme, affaires générales, CNI / passeport)

Infos : www.buislesbaronnies.fr

La Médiathèque

Horaires : lundi 16h-18h ; mardi 16h-18h ; mercredi 10h-13h et 15h-18h ; jeudi 16h-18h ; vendredi 16h-18h ; samedi 10h-12h.

Renseignements : 04 75 28 09 92 ou par courriel : bibliotheque-municipale.buis@wanadoo.fr

Les salles municipales, la piscine, le stade et le gymnase sont fermés.

Une réflexion est menée pour une réouverture progressive du **camping**.

Le Point Information Jeunesse

Ouvert sur rendez-vous. Renseignements auprès de l'animatrice : Raphaële ROBERT ; Tél. 04 75 28 29 42 ou au 04 75 28 34 07. Courriel : pij@buislesbaronnies.fr.

Le service des Archives

Ouvert sur rendez-vous. Renseignements au : 04 75 28 07 34. ou par courriel : archives.buis@wanadoo.fr.

Les services scolaires et de l'enfance

L'école élémentaire

Les écoles maternelles et primaires réouvrent progressivement depuis le jeudi 14 mai.

Pour plus d'informations, consultez le site de l'école : <http://www.ac-grenoble.fr/ecole/buis/>

Le collège

Les élèves prioritaires de 6ème et 5ème uniquement reprennent depuis le lundi 18 mai.

Pour plus d'informations sur les conditions de reprise, consultez le site du collège : <http://www.lebuis.info/>

Association Familiale des Baronnies

La crèche «Les Souris Vertes» (accueil prioritairement des enfants dont les 2 parents travaillent, des familles monoparentales et familles nombreuses) et le centre de Loisirs «Chat Botté» réouvrent progressivement depuis le jeudi 14 mai. Autres services sur rendez-vous.

Renseignements au 04 75 28 17 28 ou par courriel : direction@afb26.org

La Maison Familiale Rurale des Baronnies est actuellement fermée : <http://mfr-desbaronnies.fr/>.

Mutuelle Petite Enfance «Bâtobul» - pas de permanence en mai. Rendez-vous téléphonique : consultez les horaires et numéros d'appel : <https://www.buislesbaronnies.fr/covid-19/>

Les espaces extérieurs

Les parcs, les jardins publics et l'espace des Tuves sont ouverts sous la responsabilité de chacun. **La via ferrata** (uniquement en pratique individuelle) et **les sites d'escalade** (hormis la face sud du Saint Julien) sont accessibles.

L'accès au **cours d'eau** domaniaux est autorisé dans le respect des mesures sanitaires COVID-19. Les rassemblements festifs à proximité des cours d'eau sont interdits. Les barbecues, les piques-niques et la consommation d'alcool sont interdits au bord de l'eau.

Le marché du mercredi

Le marché vous accueille Place des Arcades, Place du Quinconce et sur le parking des Platanes.

Le marché du samedi

Le marché vous accueille Place des Arcades.

Il est impératif de respecter les consignes de circulation et l'organisation mise en place par la police municipale ainsi que les gestes barrières, en particulier la distanciation sociale.

Le port du masque est fortement conseillé pour les clients, qui ne pourront pas se servir directement.

Les foires et marchés de créateurs sont fermés pour l'instant.

DEPLACEMENTS

«Motifs impérieux» pour les déplacements de plus de 100 km

Les déplacements ne sont pas soumis à autorisation. La personne est invitée à se munir de tout justificatif permettant d'établir la nécessité du déplacement au delà de 100km. La définition du motif impérieux s'appréciera au regard des circonstances. Plus d'informations sur le site du Ministère de l'intérieur : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Pour le co-voiturage, le port des masques est obligatoire.

NUMEROS UTILES

04 75 28 07 34 – en cas de besoin d'informations, contacter la Mairie de Buis-les-Baronnies

04 75 26 74 25 – Maison de santé pluriprofessionnelle de Buis-les-Baronnies

15 – SAMU

18 – pompiers

112 – en cas d'urgence

114 – pour alerter police, gendarmerie, SAMU et pompiers par SMS, en envoyant un message – n° pour les personnes avec les difficultés à entendre ou à parler, ou en situation de handicap autre.

Rédaction : Mairie de Buis-les-Baronnies
Directeur de publication : Sébastien BERNARD
Tirage : 1800 exemplaires
Impression : Atelier-Adézif | 3 impasse des Poiriers | 26170 Buis-les-Baronnies

COMMERCES ET CONSOMMATION LOCALE

Les commerces sont ouverts depuis le lundi 11 mai. La Mairie a distribué du gel et les affiches «Gestes barrières» aux commerçants de Buis, la distribution des masques est en cours.

Le maintien de notre réseau buxois de commerçants est vital, pour eux, mais aussi pour l'équilibre économique et social de l'ensemble du bassin de vie. La municipalité vous invite à faire vos courses à Buis.

En effet, «*Pourquoi aller plus loin ? On trouve tout dans le coin*» !

PROJECTION SAISON ESTIVALE & ASSOCIATIONS

Évènements et associations culturelles

Toutes les manifestations sont annulées jusqu'au 2 juin, nous envisagerons du maintien possible des festivités estivales avant le 15 juin en lien avec les associations proposant des évènements cet été.

Suivez le programme sur :

<https://www.buislesbaronnies.fr/systeme/agenda/>

Activités et associations sportives

Certaines activités individuelles, en extérieur avec un effectif limité à 10 personnes, sont autorisées pour l'instant en suivant les prescriptions du Ministère du sport : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/des-guides-pratiques-post-confinement-lies-a-la-reprise-des-activites-physiques>

Autres associations

Les salles municipales restent fermées pour l'instant. La reprise d'activités dans ces lieux sera envisagée au cas par cas à partir du 02 juin.